

valerie, avant de conférer le second, & c'est pour cela que les Chevaliers prennent la qualité de *Chevaliers des Ordres du Roi*. On les appelle aussi *Cordon-bleu*, parce qu'ils pendent leur Croix à un Ruban bleu, qu'ils portent en écharpe sur le juste au-corps, depuis 1675. car auparavant ils le portoient dessous. Les Ecclesiastiques portent cet Ordre pendu au Col en forme de Collier, qui vient aboutir sur l'estomac; Tous les Chevaliers en general font broder sur leurs Manteaux & sur leurs juste-au-corps du côté gauche, une Croix de Malthe, de velours jaune orangé, ayant au milieu la figure d'une Colombe en broderie. Il est encore à remarquer que les Vassaux des Seigneurs qui sont faits Chevaliers des Ordres du Roi, sont obligés de leur payer un certain droit, qu'on appelle *aide-cheval*. La valeur ou le prix de ce présent étoit autrefois arbitraire aux Vassaux, aussi l'appelloit-on *droit de Complaisance*; mais dans les derniers siècles, plusieurs Seigneurs ont obligé les habitans de leurs terres à reconnoître ce droit comme une redevance qu'ils ont promis de payer, les uns en argent, les autres en denrées, & les autres en corvées, le tout proportionné plutôt à la volonté du Seigneur, qu'à la faculté du peuple.

*Ravanel.*

II. Ravanel Chef des Camifards ou Fanatiques des Sevenes, ne voyant plus d'apparence de soutenir le credit qu'il s'étoit aquis parmi ces revoltez, depuis la dissipation de cette troupe, vient de faire un coup assez hardi: il alla seul trouver Mr. le Maréchal de Villars, dont il n'étoit pas connu, à qui il demanda s'il étoit vrai qu'il eût promis mille écus à celui qui lui remettroit *Ravanel* mort ou vif, & ce Maréchal